

**TOULOUSE
CAPITOLE**
Publications



« Toulouse Capitole Publications » est l'archive institutionnelle de
l'Université Toulouse 1 Capitole.

***Les autels votifs des Pyrénées centrales, des objets
sacrés pérennes et multifonctionnels***

Gilles Boutry

Pour toute question sur Toulouse Capitole Publications,
contacter portail-publi@ut-capitole.fr

Les autels votifs des Pyrénées centrales, des objets sacrés pérennes et multifonctionnels

Gilles Boutry, Docteur en droit public, Laboratoire IDET Com, UT Capitole, Toulouse.

Journée doctorale consacrée à l'objet votif du 9 mars 2018, Colegio de España, Paris, sous l'égide du Campus Condorcet, de l'EHESS, et du CESOR.

Nous tenons avant tout à remercier Valeria Motta, Docteur de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, et Katarzyna Zajda, doctorante, pour le thème passionnant et l'organisation de cette journée consacrée à l'objet votif, ainsi que pour le caractère interdisciplinaire de cette rencontre.

Nombre d'auteurs locaux, dont Julien Sacaze, certains connus d'autres moins ou très peu connus, sont ici conviés en même temps que ces hommes et ces femmes des premiers siècles de ce territoire, qui nous ont communiqué et transmis en toute conscience le désir d'éternité pour leurs noms, ceux de leurs parents, pour une partie de leurs croyances, de leurs dieux, parfois de leurs confréries et de l'objet de leurs vœux, toutes choses que nous vous présentons ici, après, qu'ayant franchi le gouffre de siècles d'histoire locale, leurs autels votifs commencèrent à être redécouverts principalement à partir des dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Le territoire des Pyrénées centrales, comprenant le sud de la Haute Garonne, une partie de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées, ainsi que le nord du Val d'Aran en Espagne, était administré entre le premier et le quatrième siècle dans le cadre de deux cités romaines, la Civitas Convenarum (chef lieu St Bertrand de Comminges), et la Civitas Consoratorum (chef lieu St Lizier). Territoire d'occupation ancienne, depuis le paléolithique jusqu'à l'âge des métaux, ses villages toujours existants au vingt et unième siècle, se sont formés autour de lieux de vie et de lieux de culte dès l'époque préromaine. La présence et le nom des divinités préromaines et des divinités romaines sont attestés par les sources premières que constituent les autels votifs, le plus souvent sculptés dans le marbre ou le calcaire.

Les principaux lieux de production des calcaires et des marbres blancs à usage votif sont situés dans le cœur de ce territoire. Le plus connu, le marbre de St Béat, était exporté dans toute la Gaule, et transporté par voie fluviale sur la Garonne, jusqu'à Tolosa, et de là, gagnait le reste du territoire, possiblement jusqu'à Rome, mais la proximité de ce lieu de production a permis que les artisans locaux utilisent aussi le marbre pour les lieux de vie, de culte, et funéraires de la population gallo-romaine locale. C'est ainsi, et grâce à cette présence, que plus de cinq cent inscriptions ont pu être répertoriées sur ce territoire, dont un nombre important sur les autels votifs.

Nous allons analyser ces objets votifs **sous quatre angles principaux** : les autels votifs en remerciement de l'accomplissement d'une demande ou d'une prière par une divinité, les autels votifs objets de culte, l'autel votif comme marqueur territorial, transgénérationnel, et patrimonial , puis comme objet de culte transculturel.

Les autels votifs, en remerciement de l'accomplissement d'un vœu par la divinité

Il convient en préambule de rappeler la signification de la formule très souvent inscrite sur les autels votifs de ce territoire : V.S.L.M.(« Votum solvit libens merito ») : « A accompli son vœu à juste titre et à bon droit ». La formule est parfois terminée ou précédée par « ex voto »

Comme tout objet votif, la première fonction essentielle et affichée est l'expression de la gratitude à l'égard d'une divinité ici le plus souvent masculine, mais aussi parfois féminine, présente sur chaque lieu de ce territoire. Le texte même de l'inscription donne le plus souvent, autant que son état de conservation permet de les déchiffrer, des indications précises, à savoir le nom de la divinité, le nom de la personne qui offre cet autel votif, et parfois, mais rarement, l'objet du vœu. L'attestation de la réalisation du vœu est très souvent indiquée. La structure dressée de l'autel votif est parfaitement adaptée à la hiérarchie de l'acte sacré, depuis la divinité, dont le nom, le plus souvent probablement au datif, puisque c'est à elle que l'on s'adresse, est placé dans la partie haute de la zone inscrite, au voisinage du couronnement, la nature de l'accomplissement et le nom du donateur et dédicant, dans la partie centrale, et l'attestation de l'accomplissement du vœu dans le bas, parfois à la base de l'autel. Cette disposition n'est cependant pas systématique, et parfois le nom de la divinité vient en dernier, après les noms du ou des dédicants et des bénéficiaires du vœu.

Cette fonction votive classique est, par ce support résistant au temps, aujourd'hui assez souvent identifiable, et précise, avec ses acteurs, personnes individuelles, grands personnages, ou confréries nommées, et par la richesse de ses divinités dont le nom également est attesté, à défaut de leur représentation plus rare, et parfois de leur fonction.

Les principaux objets des vœux connus sont : pro salute, pro salute sua et suorum, pro salute dominorum, mais aussi figure l'offrande par un serviteur d'un sacrifice pour la santé et le retour de sa maîtresse et pour sa santé et celle des siens, ou encore par les marmorarii qui ont sculpté de grandes colonnes, par la communauté des fidèles de la divinité Lahe Deae, peut être une divinité des sources, et par un esclave –régisseur pour la santé de son maître Lucius Pompeius Paulinianus,

Lors des fouilles des anciens sanctuaires, les autels de pierre ne sont pas les seuls objets votifs, ont aussi été mis à jour des petits ex-voto en argile cuite, mais aussi des feuilles

d'argent, dont certaines inscrites et dédiées à Mars, fabriquées dans la région aquitanique, ont été retrouvées au bord du Rhin.

Parfois, comme à Rodez, avec l'inscription dédiée à Camulus¹, divinité gauloise de la guerre, ou au sommet du Puy de Dôme, avec celle dédiée à Mercure Dumias², ce sont seulement de petits tituli de métal qui, en l'absence d'autels votifs portant le nom de ces divinités, nous permettent de connaître le nom de la divinité locale préromaine.

Les autels votifs objets de culte

Les autels votifs concernent dans le temps en premier lieu les divinités romaines, mais ensuite les divinités autochtones existant déjà antérieurement. Ils ont été présents pendant des siècles en différents lieux de ce territoire, puis retrouvés dans un premier temps au moyen âge et utilisés dans la construction des églises romanes. Leur présence au voisinage d'autres lieux divers, temple, sanctuaire, fanum, source, rivière, montagne, bosquet, mine, carrière, chapelle, cimetière, témoigne de l'étendue et de l'importance culturelle de ce support de communication avec les dieux.

La simultanéité de cultes romains et autochtones ainsi que la présence du nom d'une divinité romaine et de celui d'une divinité locale sur le même autel votif révèle dans certains cas le syncrétisme organisé ou non par le flamme de la civitas pour ces cultes à l'origine plus anciens et proprement locaux. Tels Mars Leherenn à Ardiège, Mars Sutugius à St Plancard, Mars Dahus à Gourdan, Mars Erge à Montsérié, Mars Arixo à Loudenvielle³. Certains autels votifs sont anépigraphes, et le nom de la divinité à laquelle ils étaient offerts peut parfois se déduire de ceux qui sont inscrits trouvés à proximité et de la toponymie locale. Ont été découverts à ce jour sur les inscriptions près de quatre vingt quinze divinités dont environ la moitié seulement sont des divinités d'origine romaine, et l'autre des divinités locales ou d'origine plus lointaine, grecque, plus largement méditerranéenne.

Certains autels votifs dont ceux du temple de Pédégas d'en haut à Belbèze en Comminges avec leurs cupules à libations et leurs rainures d'écoulement de l'offrande liquide, présentent une érosion caractéristique due à un long usage, long usage qui démontre le caractère cultuel pérenne de ces autels votifs, au delà du caractère simplement votif qui leur est traditionnellement attribué.

Parmi les cultes locaux, il en est d'universels, tel celui des montagnes. Par exemple les noms des divinités Gar, Bassiario, Bascei Andossus, Asto Illunus, sont encore conservés dans ceux

1 « Macer Camullico VSLM », Carnets du musée Fenaille n°1, p 6

2 « Mercuri Deo Dumiasi.. », Musée archéologique de Clermont Ferrand

3 « Peintures romanes et vestiges gallo-romains de St Plancard », Jean Laffargue, Paul Deschamps, Georges Fouet, éditions Privat, 1948, p 84 à 96.

de leurs montagnes respectives. A Baudéan ou à St Pé d'Ardet⁴, les inscriptions dédiées aux montagnes « Montibus » démontrent qu'elles sont en elles mêmes des objets de culte.

Les nombreux autels votifs trouvés par George Fouet au sommet du Mont Sacon témoignent aussi de la présence d'un culte de sommet même s'il n'est sans doute pas un culte du sommet lui-même. Les bosquets d'arbres d'Arbas⁵, comme ceux des druides de la forêt des Carnutes, ont été vénérés.

Le culte solaire n'est pas absent ; Abellio dont les inscriptions sont nombreuses dans toute la civitas, pourrait être Bélénos, Henri Pac et Raymond Lizop y voient même une divinité méditerranéenne solaire crétoise. De fréquents symboles solaires, cercles concentriques, roues solaires, svastikas, rosaces, étoiles, sont d'ailleurs présents sur les autels votifs et les stèles, ainsi que sur les petites maisons cinéraires, en val d'Aran, dans la vallée du Larboust, à Luchon, Aure, dans la Barousse, et plus généralement dans le Comminges.

McLuhan, étant donné la qualité, la résistance au temps, et le caractère sacré et précieux du marbre ainsi extrait, sculpté, et gravé, également en ce qui concerne les autels votifs anépigraphes, assez nombreux dans ce territoire, aurait pu⁶ considérer l'autel votif comme un support aussi important que le message lui-même dans le processus de communication avec les dieux et les déesses.

L'autel votif comme marqueur territorial, transgénérationnel, et patrimonial.

Grâce à l'étude et au recensement de ces inscriptions principalement depuis le milieu du XIXème siècle, une carte votive, religieuse, funéraire, administrative, et ethnographique, du territoire de la civitas peut être établie. Les noms des dédicants indiquent aussi parfois la filiation transgénérationnelle de ces cultes antique ; certains autels votifs encore concentrés à la fin du XVIIIème siècle au voisinage des lieux de culte, avant qu'ils ne soient intégrés dans des collections privées puis celles des musées, mettent en évidence la succession des générations de dédicants des premiers siècles.

Il révèle aussi une certaine mixité sociale puisque sur les six cent noms figurant sur les inscriptions votives ou funéraires, près de deux cent cinquante sont des noms autochtones,

4 L'inscription « D L S ou DIIS Montibus sacrum venatores », les chasseurs ont offert un sacrifice aux « dieux montagnes », et peut être aussi à Diane, à la Lune, et à Sylvain, inscription située dans l'arche de l'ancienne porte nord murée, à l'intérieur de l'Eglise, rend compte de l'existence d'une confrérie locale de chasseurs. Voir à ce sujet « Nouvelle inscription de St Pé d'Ardet », Michel Labrousse, Revue de Comminges, 1963.

5 L'un des trois autels votifs découverts dans ce territoire des Convènes dédiés à la divinité d'un bosquet de six arbres « Sex arboribus deo ».

6 Le message central épistémologique de McLuhan, sociologue des médias de communication, est que le support du message est le message: « The medium is the message ».

de populations probablement plus modestes que les romains, et puisque même au cœur administratif et politique romain de la cité, à Lugdunum Convenarum, « la colline de Lug de gens d'origine très diverses », on trouve cinquante noms indigènes pour soixante douze romains⁷. Avec le christianisme, la structure des archiprêtrés se formera sur les divisions administratives et domaniales du territoire, et, en Comminges et en Couserans, survivra jusqu'à l'époque contemporaine dans les unités de base que sont encore aujourd'hui les cantons, tels⁸ le pagus Civitatensis à St Bertrand, le pagus Ferrariensis à Ferrère, le pagus de St Béat, archiprêtré médiéval de Bavarthès, le pagus Aranensis, à Vetula, le pagus Illixonensis à Luchon, le pagus Ripariensis à Ardiège, le pagus de St Martory à Callagoris, le pagus Nestarium à Nestier, le pagus de la haute vallée d'Aure et Louron à Arreau, le pagus Campanorum à Campan.

Les départements quant à eux seront formés selon des choix et des luttes politiques consécutifs à la Révolution, et ne coïncident pas dans la plupart des cas avec les limites territoriales des anciennes cités.

Mais les nombreuses inscriptions votives seront intégrées et conservées dans les lieux de culte chrétiens géographiquement distribués et parfois nommés en fonction notamment des noms de personnes ou divinités locales préromaines : Illixo Deo, la divinité des sources thermales qui a donné son nom à Bagnères de Luchon, Artaxe Deo à St Pé d'Ardet, Antistianum à Antichan, les Pagani ferrarienses, exploitants des gisements de fer à Ferrère etc..

Du point de vue du patrimoine, le plus grand nombre des autels votifs connus fait aujourd'hui partie des collections publiques des musées, viennent ensuite les églises ou les chapelles, le plus souvent classées, puis les collections privées et les particuliers.

Jean Castex⁹, professeur et archiviste départemental, note que « les premières fouilles de Luchon, aux alentours de la prestigieuse saison thermale 1766, furent à peu de frais l'occasion de faire des cadeaux aux curistes illustres.... et il arrive ainsi que l'on perde la trace des inscriptions romaines de Luchon dans le dédale des collections particulières ». Nous avons pu, grâce à la mémoire locale d'anciens commingeois aujourd'hui disparus, à partir de monographies d'auteurs locaux du XIX^{ème} siècle, avec l'aide de Jacques Santrot, Conservateur en chef du Musée Dobree de Nantes, retrouver la localisation initiale de quatre autels votifs issus de la collection du pyrénéiste Maurice Gourdon rentrés dans les collections de ce musée en 1942, sans indication de leur provenance.

7 « Histoire de deux cités gallo-romaines, Les Convènes et les Consoranni », Raymond Lizop, 1931, p 190.

8 « Histoire de deux cités gallo-romaines, Les Convènes et les Consoranni », Raymond Lizop, 1931 p.67 et 68

9 « Inventaire archéologique du pays de Luchon », Jean Castex, Revue de Comminges, 3^{ème} trimestre, 1958, p 97 à 128

En 1901 Prosper Dencausse nous livre une intéressante étude sur les vestiges gallo-romains des cantons de Barbazan et de St Gaudens, et notamment sur les autels dédiés à Leherenn d'Ardèche. Il mentionne deux autels votifs présents dans deux maisons particulières de cette localité, qui l'ont ensuite conduit à redécouvrir le sanctuaire: « un jour, en entrant dans une maison d'Ardèche, nous avons vu que les bûches qui alimentaient la cheminée étaient soutenues par un autel votif, et cela nous conduisit à son lieu de découverte, au sommet de la montagne d'Ardèche, et à ND du bout du Puy ainsi qu'à la plateforme d'un ancien télégraphe .»

Dans chaque village de ces cantons de montagne, il n'est pas rare à l'heure actuelle que quelque personne possède un autel votif transmis de génération en génération ou trouvé lors de la construction des maisons.

L'autel votif, objet de culte transculturel

Les noms des divinités et des dédicants couvrent une réalité ethnologique de peuples d'origines très diverses, celtique de l'âge du fer, basque, ibère, « gasconne », romaine, gallo-romaine, gauloise, et peut être néolithique voire paléolithique. Les autels votifs n'ont pas été détruits dans ce territoire par la domination du christianisme, mais ont été intégrés, souvent de manière visible, dans les édifices romans dès le moyen âge. Quelques uns ont même servi de bénitier, d'autres ont été chargés d'encadrer le lieu où étaient conservés les reliques des saints et le Saint Sacrement.

Il y a dans la toponymie des deux cités, en incluant les noms de rivières, près de 25 localités ou cours d'eau à suffixe celtique romanisé ou non « acum », « ona », tels Agassac, Fronsac, Marignac, etc., et des noms de divinités et de personnes indo-européennes, voire crétoises, celtiques ou gauloises, tels Abellio (Bélénos) dans toute la vallée du Larboust, Bélisama à St Lizier. Tels également les suffixes « rix », roi, Dannorix, Dunohorix, ou les préfixes « dun », colline, Dunohorix, ou encore « vir », grand, Virilionnus à Bagnères de Luchon « Aquae Onesiorum ».

La présence de racines ou de noms à sonorité et parfois à convergence de sens proprement euskariens dans des noms de personnes et de divinités, tels Andere, Nescato, Sembecco, Andossus, Andosten, Belex, Harsus, Leherenn, le premier des dieux, Gari¹⁰, la montagne sacrée, Baeserte, etc.. avait été évoquée par l'Abbé Barandarian, spécialiste de la mythologie basque. Notons que la Gascogne territoriale correspond à l'Aquitaine de César dans la guerre des Gaules, avant de devenir sous Dioclétien la Novempopulanie, et que Luchaire¹¹ constate que sa phonétique est proche du basque, tel v transformé en b, f remplacé par h. L'élément

10 La montagne sacrée au pied de laquelle coule la Garonne, Garuna, pourrait avoir donné son nom à ce fleuve, Gar, euskarien mais aussi celtique, et ona, rivière.

11 Raymond Lizop, ouvrage déjà cité.

ibérique fondateur¹² de villes est présent et associé parfois à une racine aquitanique, lui, dans les noms de nombreuses villes et peuples, tels St Martory « Calagorris », les Bigerri de Bigorre, « Illiberris », Irun, « Illura », Loures Barousse, « Illuro », Oloron, « Elimberrum », Auch.

La strate indo-européenne n'est pas absente, et le dieu de Luchon, Illixo, comme celui de la montagne Gar¹³, ou de l'ours possible Artaha de St Pé d'Ardet¹⁴, trouvent un sens convergent dans le basque, le celtique, et le sanskrit¹⁵.

Certains noms et racines euskariennes ne sont pas assimilables à des racines antérieures, ibériques ou celtiques et il est intéressant de considérer que les populations paléolithiques sont possiblement les ancêtres des basques actuels, et qu'une partie des noms de personnes, de dieux, et du vocabulaire pourrait provenir de ce fond paléolithique¹⁶.

12 Raymond Lizop, ouvrage déjà cité.

13 Irlandais antique Gar, basque Gar, sanskrit gariyas ou garishte, comparatif et superlatif de guru, lourd et Guru, Jupiter. Voir à ce sujet l'article de Véronique Guibert de la Vayssière sur la racine Gar en irlandais ancien, in La Gazette des Frontignes et du Comminges, N°3/2003; cette auteure a également édité sa thèse de doctorat « Les quatre fêtes d'ouverture de saison de l'Irlande ancienne », Editions Armeline, 2003.

14 Artz, ours en basque et celtique irlandais. Artioni deae, la déesse à l'ours celtique de Berne. La présence de l'ours et de matériel archéologique depuis le magdalénien jusqu'à l'âge du bronze dans les grottes qui surplombent le lieu permettent l'hypothèse d'une origine possible plus ancienne, voire paléolithique de la divinité Artaha. Lire à ce sujet la très importante note d'étymologie et de lexicographie gauloise et celtique de Christian Joseph Guyonvarc'h, « La pierre, l'ours, et le roi », dans Celticum 16, p.215 à 238, OGAM, Rennes, 1967, ainsi que « Celtic origin and the arthurian cycle », Charles Muses, Actes du congrès de Sarrebruck, septembre 1964, Celticum 12, p 367,371, et 375, OGAM, Rennes, 1965;

15 Les spécialistes métropolitains des étymologies de ces divinités n'ont en général pas dérogé aux études interdisciplinaires consensuelles, et les pistes pyrénéo-indienne et indo-européenne n'ont pas été explorées. Nous devons seulement à Théophile Cailleux, dans son « Origine celtique de civilisation de tous les peuples », le rapprochement de la toponymie pyrénéenne avec la tradition indienne primitive. Même si la découverte de la cité antique de Troie a remis en cause certaines de ses thèses, ce juriste passionné d'histoire et de mythologie soutient dans cet ouvrage 24 thèses, dont la thèse pyrénéo-indienne. Il note que Hardwar est le souvenir de la porte d'Aran, le dieu Varuna du Rig Veda, Garuna, la Garonne, et que les Puranas, les annales anciennes de l'Inde védique, sont « les légendes des Pyrénées qui furent recueillies, mises en vers, en souvenir du pays d'où en était venu le germe », Editeur Adrien Maisonneuve, Paris, 1878, p 431 à 445. Il est de bon ton de soutenir que les migrations civilisatrices n'auraient eu lieu que du sud et de l'est vers le nord et l'ouest, et que les peuples pyrénéens ne seraient que de tardifs descendants de peuples africains, moyen orientaux, ou indo-européens, et de la culture de ces derniers. Ce serait faire peu de cas de l'occupation de la région pyrénéenne depuis au moins 40 000 ans, de la maturité artistique des dessins des grottes de Lascaux, Chauvet, et des Pyrénées espagnoles, et des capacités cérébrales et conceptuelles qui les accompagnaient nécessairement. Le juriconsulte et doyen de la faculté de droit de Toulouse Maurice Hauriou comparait ces artistes paléolithiques « à nos plus grands sculpteurs animaliers des 19ème et 20ème siècle ».

16 Le Comminges et le Couserans avant la pénétration romaine, Raymond Lizop, Editions Privat, 1931, p77

Ces modes anciens et parfois affichés de conservation des inscriptions, outre le fait qu'ils permettent de mettre en évidence des filiations et des mixités culturelles évidentes dans le temps à la fois historique et préhistorique, montrent le grand respect des populations villageoises et du clergé local des zones de moyenne montagne pour cette histoire et ces cultes antiques, et ce depuis les premiers siècles de notre ère jusqu'à l'époque contemporaine. Paul Ourliac, Professeur à la faculté de droit de Toulouse, nous rappelle les nombreuses études historiques qui confirment « la réapparition au septième et huitième siècle, après l'effondrement des cadres sociaux des Carolingiens, des dieux du panthéon pyrénéen gaulois, des pratiques funéraires et d'un droit antérieur au droit romain ». On peut supposer que les autels votifs furent réutilisés au moins jusqu'au 11ème siècle, puis intégrés dans la construction des églises romanes. Les auteurs locaux constatent encore la présence de ces autels dans certains lieux de culte non chrétiens des Pyrénées, et les offrandes qui continuent à leur être faites durant le XIXème siècle.

A la limite nord de la Civitas, dans les petites Pyrénées, le temple de Belbèze en Comminges situé près de leur second sommet, a par contre sévèrement subi les destructions orchestrées par St Martin, puisque, malgré les 104 autels votifs et les 92 pierres rattachées au culte qu'y a découverts au voisinage de ce lieu de culte et dans la piscine du sanctuaire Gabriel Manière¹⁷ entre 1964 et 1966, il n'a pas été possible de trouver d'inscription lisible portant le nom de la divinité locale, même si la présence est possible de Lug-Mercure, certes sur un bas relief fort érodé mais semblable à celui mieux conservé d' Arlos¹⁸, et de ce qui pourrait être une inscription dédié à une divinité Car... ou Gar..

Quels domaines de recherche pourraient prolonger cette synthèse provisoire ? Plusieurs pistes restent à explorer, la piste archéologique bien sûr puisque tous les dix ans environ un nouveau sanctuaire est découvert dans le Comminges et le Couserans.

Dans les années soixante par exemple, un apiculteur de la commune de Genos (31) a découvert dans le mur nord de la chapelle en ruine de Notre Dame de Bien, deux autels votifs anépigraphes ; située sur un petit sommet qui domine la commune, cette ancienne chapelle dont le sol est constitué par un affleurement de rocher présentant des marques

17 « Un nouveau sanctuaire gallo-romain, le temple de Belbèze en Comminges », Gabriel Manière, in *Celticum XVI, Ogam tradition celtique*, Rennes, 1967, p.66 à 117. Certains spécialistes métropolitains des autels votifs de ce territoire ne référencent pas la découverte de ce sanctuaire par ce chercheur et auteur. Nous avons pu avec son aide bienveillante visiter les rares vestiges qui subsistent encore de ce lieu de culte. Vu la quantité d'autels votifs trouvés dans ce modeste sanctuaire des petites Pyrénées, on peut imaginer que d'autres lieux de culte et quelques centaines d'autels votifs restent encore à découvrir dans le territoire des Pyrénées centrales.

18 En ce qui concerne le possible Lug- Mercure d'Arlos, voir « Quatre autels votifs de la vallée de Luchon redécouverts au musée de Nantes », Jacques Santrot, *Aquitania XVII*, 2000, p.275 à 283, et annexe n°4 de la thèse de Gilles Boutry, « La genèse historique du statut juridique du territoire local », UT Toulouse Capitole, 2009.

antiques de sculpture par piquetage, peut être considéré comme un petit sanctuaire de montagne gallo-romain.

En 1945, un groupe d'habitants des communes de montagne avoisinantes, on trouvé également un autel votif anépigraphé sur le sommet du Pic du Gar, venant corroborer le culte de ce sommet déjà connu par deux autels inscrits dédiés au dieu Gar, trouvés sur le flanc de cette montagne de même nom, dont un dans la chapelle haute de Notre Dame d'Espouts, au dessus de la commune de Fronsac.

En 1946, ce fut un nombre important d'autels votifs qui fut découvert lors de l'exploitation d'un nouveau front de taille dans la carrière de Rapp à St Béat, certains anépigraphes principalement car non encore utilisés ou achevés, mais d'autres, en nombre important dédiés au dieu Erriapo, vraisemblablement le dieu des carriers et des marmorarii. La majeure partie prit la direction de musées ou de collections publiques, probablement quelques uns furent dirigés vers des collections privées des habitants des communes des cantons des environs, et une autre restant à identifier disparut ensevelie dans l'effondrement du front de taille. C'est ainsi que fut confirmé le centre cultuel d'une divinité si importante du panthéon pyrénéen, et que sans cette découverte nous ne connaîtrions pas qui vénéraient les tailleurs de pierre, les sculpteurs, et les graveurs de ce marbre des Pyrénées centrales.

Ensuite, il serait utile d'étudier l'origine possible de l'adoption de l'usage des autels votifs par les populations non-romaines dans celui du culte des pierres dressées ou non, depuis au moins le néolithique, très présent dans ce territoire, et encore vivant à la fin du dix neuvième siècle malgré la christianisation qui en avait été tentée pendant de nombreux siècles sans beaucoup de succès.

L'analyse comparative de cet usage votif du minéral avec d'autres usages de minéraux ou de pierres dressées ou non, usages votifs liés à des cultes antiques locaux ou plus récents et à travers le monde, chamaniques ou non, et notamment avec ceux de l'Inde, des populations préhispaniques d'Amérique du sud, ainsi que ceux associés aux objets symboliques de jade de montagne et de rivière de la Chine prédynastique puis dynastique mériterait d'être envisagée.

Reproduction de l'Autel votif dédié au dieu Abellio, entouré de deux petites maisons cinéraires, encastrés au milieu du XXème siècle au dessus du parvis d'entrée de la chapelle des San Tritous de Garin (31), et ancien lieu de culte depuis l'âge du fer. L'original de cet autel votif qui a traversé les siècles se trouve au Musée St Raymond de Toulouse. Les maisons cinéraires gallo-romaines sont aussi très nombreuses dans le territoire des Convènes, et particulièrement à Garin où elles sont intégrées dans les murs de construction et de soutènement de la chapelle depuis beaucoup plus longtemps, certaines depuis la construction de la chapelle romane au Moyen Age.



(Gilles Boutry, cliché de l'auteur.)